

perçue avec peu d'enthousiasme, en raison des spécificités suédoises, notamment géographiques.

La régulation suédoise a deux principales caractéristiques :
la transparence et l'indépendance.

Les États-Unis, liberté des États et *Industry-driven regulation*⁸

Caractéristiques générales

Première puissance mondiale, les États-Unis sont aussi les précurseurs en matière de régulation. Dès 1887, un régulateur existe pour les chemins de fer, l'*Interstate Commission Council*. En 1934, puis en 1977, viendront la *Federal Communication Commission*, régulateur des postes et communications électroniques, et la *Federal Electricity Reliability Commission*, régulateur de l'électricité et du gaz.

Pour autant, les représentants et les administrations de chaque État défendent farouchement leur indépendance, en particulier *via* l'action des *Public Utility Commission* ou des *Public State Commission*, organismes de régulation des infrastructures essentielles à l'échelle de chaque État, du fait de l'importance du Sénat dans la nomination des régulateurs. Ceci permet la coexistence d'une grande diversité de modèles économiques : la régulation américaine a fait naître AT&T et Enron, mais aussi la *Tennessee Valley Authority*, organisme créé par F.D. Roosevelt dans le cadre du *New Deal* et étendu sur sept États américains.

Les régulateurs américains fédéraux exercent tous une fonction de règlement des différends, ainsi qu'une fonction d'approbation des fusions acquisitions sur leur secteur d'activité.

La régulation postale

La régulation de la *Postal Regulatory Commission* (PRC) consiste principalement à fixer les tarifs de l'opérateur en monopole sur le marché des plis simples, USPS. Cette administration a pour monopole «le dernier kilomètre», le transport longue distance étant une activité sous-traitée au mieux-disant. Aux États-Unis, comme dans les autres pays visités, le modèle économique postal est mis à mal par la chute des volumes de courrier (8,5 milliards de dollars de pertes pour USPS en 2010), dans un système en *Price Cap*. En effet, le *Price Cap* régule l'évolution des prix, et donc l'impact pour l'usager/consommateur, au

⁸ Mode de régulation laissant une large part aux acteurs du marché pour l'établissement de standards techniques, de sécurité et de mode de coopération.

Chapitre I

contraire d'un *Revenue Cap*, qui régule le chiffre d'affaires et/ou le bénéfice, et donc la santé économique de l'entreprise régulée.

Face à cette crise, USPS a présenté en mars 2010 un projet visant un équilibre financier vers 2020, grâce à une baisse drastique d'effectifs (entre 600 000 et 900 000 suppressions de postes), une diminution des tournées (distribution sur cinq jours plutôt que six) et une diminution du nombre de bureaux de poste.

La régulation ferroviaire

Premier régulateur à voir le jour aux États-Unis, le régulateur ferroviaire fédéral est aussi celui aux pouvoirs les moins étendus.

La régulation ferroviaire fédérale dépend aux États-Unis de deux organismes : – la *Surface Transportation Board* (STB), qui examine le caractère «raisonnable» des péages pratiqués pour l'utilisation des réseaux, valide les projets d'investissements, d'abandon de voies ou de fusion-acquisitions, et règle les différends entre acteurs du secteur. D'autre part, elle encadre l'activité d'*Amtrack*, opérateur de transport de personnes dépendant de l'État fédéral, opérant principalement sur la côte nord-est des États-Unis ; – la *Federal Railroad Agency* (FRA), qui produit la norme technique et de sécurité. Cette agence se distingue particulièrement par sa vision «coopérationniste» de la production de normes. Comme dans d'autres secteurs étudiés, l'amélioration de la régulation ferroviaire est vue par nombre d'interviewés comme résultant d'une volonté de toutes les parties prenantes : politiques et administrations, bien entendu, mais avant tout les entreprises elles-mêmes, soucieuses de performance et d'une bonne image auprès du public.

De plus, la régulation américaine se caractérise par une volonté de ne pas être intrusive, mais de laisser au contraire les entreprises *challenger* les acteurs publics. Ainsi, *Amtrack*, s'il dispose d'un monopole de fait dans le transport de personnes entre Boston et Washington, est ouvert aux logiques de concurrence, par exemple à travers sa participation à des appels d'offres de transport suburbain.

La régulation du gaz et de l'électricité

Gaz et électricité sont régulés par un régulateur fédéral, la FERC, dirigé par un Collège de cinq membres. Ce régulateur a compétence sur les tarifs de réseaux de transmission de gaz et d'électricité à 400 kV, contrôle le marché de gros et le commerce inter-États, et autorise ou facilite l'implantation de réseaux de gaz, de terminaux méthaniers, de lignes à très haute tension et de centrales hydro-électriques.

Dans le domaine électrique, une activité de production de normes est assumée par la *North American Electricity Reliability Council* (NERC), qui a la

La régulation, un courant mondial

particularité d'inclure des représentants mexicains et canadiens, l'ensemble de la plaque nord-américaine étant interconnectée. Pour un fonctionnement plus ais , cette association d le ue son travail de concertation et de production de standards locaux de s curit    neuf entit es r gionales.

Enfin, l'activit  de commerce intra- tats et de surveillance de march s de d tail est prise en charge par l'administration de chaque  tat, *via* les PSC ou PUC, en charge de la fixation des prix   destination des citoyens. Ce syst me permet aux  tats-Unis de faire coexister des  tats qui ont opt  pour un syst me concurrentiel et des  tats ayant un syst me de monopole public int gr .

La r gulation des communications ´lectroniques

Depuis la scission d'AT&T en op rateurs r gionaux (voir chapitre I, « L'origine de la r gulation dans le secteur des r seaux »), force est de constater que les r seaux de communications ´lectroniques am ricains ont connu un mouvement de concentration. Deux principaux op rateurs se partagent le march , sur des bases g ographiques. Cette concentration n'est pas vue comme p nalisante pour le consommateur, car les standards s'am liorent localement sous la pression politique, et le consommateur observe une convergence des prix entre  tats et entre op rateurs. Et si le consommateur est satisfait, le *Communication Outlook* de l'OCDE classe les  tats-Unis derri re les six autres pays ´tudi s concernant l'acc s   l'internet   haut d bit.

Les  tats-Unis ont fortement d velopp  le r seau c bl  au si cle dernier, permettant maintenant   60% des Am ricains d'avoir une offre coupl e TV et internet. Cette concurrence par les r seaux est, l  encore, vue comme un argument contre un r gulateur trop intrusif, ces r seaux c bl s n' tant pas r gul s.

Ainsi, les  tats-Unis ont construit un mod le unique de r gulateur, personni fi  par un Coll ge irr vocable ayant pass  l'audition du S nat, s'appuyant sur un pouvoir r glementaire et de r glements des diff rends, mais peu intrusif et soumis au pouvoir judiciaire.

Ce syst me est compl t  par un fort contr le politique des ventes de d tail, *via* les PSC/PUC, et une r elle volont  de faire participer les acteurs du secteur   la production de normes.   titre d'exemple,   l'assembl e du WECC, entit  en charge de la fiabilit  des r seaux de l'ouest des Rocheuses, nous retrouvons des gestionnaires de r seaux, des propri taires de r seaux, mais aussi des producteurs, des responsables d' quilibre de portefeuilles de clients, des administrations et des consultants.